



CONTRAT DE VENTE DE CHATON (LOOF) /DE RESERVATION/ FACTURE

1. LES PARTIES

Le Vendeur :

- **Élevage :** My Golden Cats
- **Adresse :** 87 avenue Jean Bart, 59190 Hazebrouck
- **SIRET :** 10036910700014
- **Téléphone :** 06.13.08.85.99 | **E-mail :** obertdeborah7@gmail.com

L'Adoptant / Acheteur :

- **Nom et Prénom :** _____
- **Adresse :** _____
- **Téléphone :** _____ | **E-mail :** _____

2. DESCRIPTION DU CHATON

Nom du chaton	_____ _____	Race	Ragdoll
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle	Date de naissa	____ / ____ / ____

		nce	
Robe / Couleur	_____ _____	Puce (N° ICAD)	_____ _____
N° Portée LOOF	_____ _____	Père / Mère	Père : _____ Mère : _____

3. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Prix de vente total :** _____ €
- **Arrhes versées à la réservation :** _____ €
- **Solde restant dû à la livraison :** _____ € (par virement ou espèces)
- **Échéancier :** Le paiement intégral doit être compensé et reçu par le Tiers-Vendeur au plus tard le jour de la prise de possession de l'Animal par l'Acheteur. Aucun transfert de propriété ni remise physique de l'Animal n'aura lieu avant le paiement intégral et définitif.
- **Arrhes et Réservation.** Si des arrhes ont été versées préalablement à la signature de ce Contrat pour réserver l'Animal, elles sont déduites du Prix de Vente total. Conformément à l'article 1590 du Code civil, si l'Acheteur se désiste, il perdra les arrhes versées. Si le Vendeur et le Tiers-Vendeur se désiste pour une raison autre que la force majeure ou le décès/maladie grave de l'Animal, il devra restituer les arrhes à l'Acheteur.

4. BIEN-ÊTRE, SANTÉ ET STÉRILISATION

1. **Destination :** Le chaton est vendu exclusivement comme **animal de compagnie**.
2. **Stérilisation obligatoire :** L'adoptant s'engage à faire stériliser le chaton dès l'âge de **6 mois**. Un certificat vétérinaire de stérilisation (avec numéro de puce) doit être transmis à l'éleveur dans les 15 jours suivant l'intervention.
3. **Remboursement incitatif :** En échange de la preuve de stérilisation reçue dans les délais, l'éleveur remboursera **10% du prix de vente** à l'adoptant.
4. **Conséquences du Non-Respect.** En cas de manquement de l'Acheteur à son obligation de stérilisation dans les délais impartis, ou de défaut de fourniture de la preuve requise :
 - L'Acheteur perdra définitivement tout droit au remboursement des 10% susmentionnés.
 - Le Vendeur et le Tiers-Vendeur se réservent le droit de retenir le Pedigree original de l'Animal (qui restera à son nom) jusqu'à l'exécution complète de l'obligation de stérilisation.

- Le Vendeur et le Tiers-Vendeur pourront exiger le paiement d'une pénalité contractuelle d'un montant **de €1,000.00 (mille euros) pour violation de la clause de non-reproduction**, l'Animal ayant été vendu à un tarif de compagnie et non de reproduction.
 - Le Vendeur et le Tiers-Vendeur se réservent le droit d'engager des poursuites judiciaires pour exiger l'exécution forcée de la stérilisation ou la résolution de la vente avec restitution de l'Animal aux torts exclusifs de l'Acheteur.
5. **Garanties de santé** : Le chaton est remis vacciné, identifié par puce, vermifugé, avec son carnet de santé et un certificat de bonne santé établi par le vétérinaire. Il bénéficie des garanties légales contre les vices rédhibitoires.
 6. **Conditions de vie** : L'adoptant s'engage à offrir au chaton une alimentation de qualité, des soins vétérinaires réguliers, un foyer sécurisé (balcons/jardins sécurisés) et à ne jamais le dégriffer ou l'abandonner.

5. RETOUR / DROIT DE PRÉEMPTION

Si l'adoptant se trouve dans l'incapacité de garder le chat au cours de sa vie, il s'engage à **en informer immédiatement l'éleveur**. L'éleveur sera prioritaire pour reprendre l'animal ou pour aider à lui trouver un nouveau foyer adapté.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____ Le Vendeur <i>(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)</i>	Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____ L'Adoptant <i>(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)</i>
--	--